

Rapport Launay sur le service postal universel : réaction FO

Le ministre de l'Economie a commandé un rapport à l'ancien député du Lot, Jean Launay, concernant les missions de service public dont la Poste a la charge. Ce rapport traite principalement du service postal universel (distribution du courrier 6 j sur 7 sur tout le territoire), de son financement mais également de ses évolutions.

Ce rapport souligne expressément que la charge représentée, avoisinant le milliard d'euros, n'est pas soutenable par la Poste sans mettre son modèle économique en péril et donc, son modèle social.

Les pistes de financement proposées sont de différentes natures, fiscales ou budgétaires, dont l'une, légitime, serait celle d'une dotation annuelle complémentaire du budget de l'Etat.

Pour FO, il existe deux incontournables : d'une part la compensation financière doit être juste et totale, d'autre part, elle doit être pérenne. Et cela sans alléger les missions garantes de solidarité et de maintien du lien social que représente le service public postal.

Cependant, mettant en avant les évolutions qui ont d'ores et déjà été mises en œuvre, le rapporteur encourage l'entreprise à « *poursuivre des efforts de maîtrise des coûts* ». Suppressions d'emplois, dégradation des conditions de travail, disette salariale risquent d'être, une fois de plus, le lot des postiers qui, déjà payent l'addition du désengagement de l'Etat ; le modèle social est aujourd'hui attaqué avec l'explosion de l'emploi précaire, ce qui remet en cause la qualité de service rendu aux citoyens.

Ceci ne peut qu'affaiblir la Poste qui a pourtant de nombreux atouts : le maillage territorial, le passage quotidien du facteur et la maîtrise du « dernier kilomètre » permettent à l'entreprise publique de pouvoir faire face à la concurrence dans le secteur du colis, dont les volumes sont en forte augmentation. La fédération FO considère justement que la poursuite de la diversification des services proposée aux facteurs n'est pas compatible avec les suppressions de postes et les réorganisations incessantes de leurs tournées.

Pour FO, la pérennité et le développement des activités passent par le maintien de toutes les missions de service public, la garantie des moyens de financement pérennes qui y seront associés mais aussi par le maintien des emplois et la défense d'un modèle social qui exclut la précarité.

Paris, le 3 juin 2021


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01